

RIEN N'EST INELUCTABLE !

A la veille d'une rentrée sous tension, marquée par l'absence de vraies réponses au mouvement sans précédent qui a touché la totalité des établissements d'enseignement supérieur, le gouvernement n'a pas manqué, pendant la période estivale, de réaffirmer ses choix et ses orientations régressives pour l'enseignement supérieur et la recherche.

En publiant fin juillet, les décrets statutaires (PE, Certifié, Agrégé, PEPS, PLP, CPE) sans modification de fond, le ministère ignore une fois de plus la voix de la communauté universitaire et scientifique¹. La volonté de la ministre de multiplier par 5 la part contractuelle des dotations d'Etat² –résultat d'une négociation directe et opaque entre le ministère et le président d'université- renforce les inégalités déjà criantes entre établissements et on peut s'interroger sur l'élaboration d'un autre système de répartition des moyens que SYMPA. De la même façon, la mise en œuvre du tableau des tâches³ qui n'a de référence nationale que le nom, renvoie aux établissements la responsabilité de gérer les pénuries en définissant localement la prise en compte horaire des tâches. La confirmation des pouvoirs exorbitants des présidents⁴ concernant notamment la gestion locale des carrières (recrutements, avancements, attribution des primes, pouvoirs disciplinaires) confirme la volonté de voir les libertés académiques et pédagogiques des enseignants-chercheurs entravées, la pression hiérarchique sur les personnels BIATOSS renforcée. En s'attaquant directement à une des bases de l'Université fondée sur la collégialité, le gouvernement cherche à saper le rôle des instances démocratiques.

Grâce au mouvement de résistance historique dans les universités, la rentrée qui s'annonce n'est pas celle qu'avait prévue la ministre. Malgré les risques et inquiétudes pour la communauté universitaire d'une pandémie grippale, la gestion de cette crise sanitaire se fait sans moyens supplémentaires et sans plan national, et cette crise ne doit pas servir de prétexte au développement d'enseignements à distance au détriment d'enseignements présentiels. Elle ne doit pas masquer les menaces bien réelles et les difficultés qui pèseront sur les collègues cette année :

- ✓ Dès le 1er septembre, les enseignants-chercheurs seront confrontés à la mise en œuvre du décret du 23 avril modifiant leur statut. La gestion locale de leur carrière, confiée aux seuls présidents, et du référentiel national des tâches, ainsi que la restriction de l'égalité TP=TD aux seules heures statutaires des enseignants-chercheurs, dans le contexte de l'application des RCE dans plus de 50 établissements au 1er janvier 2010, sont autant d'occasions d'exacerber les tensions entre des collègues de statuts différents et entre collègues de même statut mis *de facto* en concurrence les uns avec les autres. Dans un contexte de suppression massive d'emplois dans la fonction publique, le gel des suppressions d'emplois dans l'enseignement supérieur et la recherche, obtenu au printemps, ne saurait rattraper la situation de sous-encadrement chronique de l'université.
- ✓ La restructuration à la hache des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche reste une priorité gouvernementale. Mais ce remembrement à finalité concurrentielle (fusion-absorption d'universités) n'est pas inéluctable : un récent arrêt du Conseil d'Etat met en cause la décision autoritaire et unilatérale de la ministre imposant le transfert de l'institut français d'urbanisme de l'université Paris 8 à celle de Marne-la-Vallée.
- ✓ La réforme du recrutement et de la formation des maîtres menée sans véritable concertation ni négociation tente d'accréditer l'idée que l'acte d'enseignement peut s'apprendre simplement sur le tas. Si la mobilisation a conduit les ministères à infléchir le calendrier initial, aucune garantie n'a été donnée à ce jour concernant le cadrage national, la nécessaire élévation des qualifications tant professionnelles que disciplinaires des enseignants, l'avenir des IUFM aux compétences avérées. Par ailleurs, les difficultés que rencontrent les étudiants et les établissements dans l'inscription des futurs candidats aux concours 2010 montrent l'absence d'anticipation du gouvernement et illustrent les carences de réflexion autour de cette réforme. Et la mise en place de stages 108h, en mettant en responsabilité des étudiants sans formation ni expérience, les utilisant comme moyens de remplacement, risque encore d'augmenter les difficultés des établissements du premier et du second degré.

Le mouvement de l'an dernier est loin d'être terminé. Faute de vraies réponses données à la communauté universitaire, cette rentrée sous tension se déroule dans un contexte propice aux mobilisations dans toutes les composantes de l'université (UFR, IUT, IUFM...). Les logiques de mises en concurrence, les fausses économies et les incertitudes concernant le budget 2010 ne doivent pas contraindre les collègues à être tentés de renoncer à tout ce qui fait la richesse de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nourri du brassage des idées, le mouvement a permis de faire émerger des choix alternatifs pour préserver et développer le service public d'enseignement supérieur et de recherche et de tisser de nouveaux liens au sein de notre communauté et au delà. Le gouvernement doit entendre la communauté universitaire. Aucune réforme ne saurait être menée contre elle, au risque de stériliser durablement l'enseignement supérieur et la recherche.

Le SNESUP appelle les collègues, dans les établissements à rester vigilants et mobilisés, à se réunir en AG pour débattre de la situation et des modalités d'intervention, et déterminer les modalités locales de refus des heures complémentaires auquel appelle le SNESUP. Il appelle à préparer dans les universités et leurs IUFM pour le 15 septembre une « journée nationale banalisée de la formation des enseignants » avec tous les partenaires de la FSU et les étudiants.

1. [« Une fois de plus la communauté universitaire ignorée - Ouvrir dès la rentrée de réelles concertations. »](#)

2. [« Imposer le « dialogue contractuel » ou comment piloter les universités au plus près des critères gouvernementaux ? »](#)

3. [« Référentiel national de tâches : Une liste nationale bien vague et des montants forfaitaires tributaires des situations locales ... »](#)

4. [« Les pouvoirs exorbitants des présidents d'université ! »](#)